

Pour votre information

Une équipe nouvelle se propose d'unir ses femmes, ses hommes, leurs compétences, leur volonté commune pour mettre Nay et tous ses habitants au coeur d'une action **sincère** dans le **profond respect de la démocratie**.

Nous sommes conscients de la tâche à accomplir pour redresser les comptes, régler l'absence de réponses à vos trop nombreuses attentes (personnes âgées, solitude, jeunesse, réfection des voiries, manque total de communication, présence des élus auprès des citoyens, etc...).

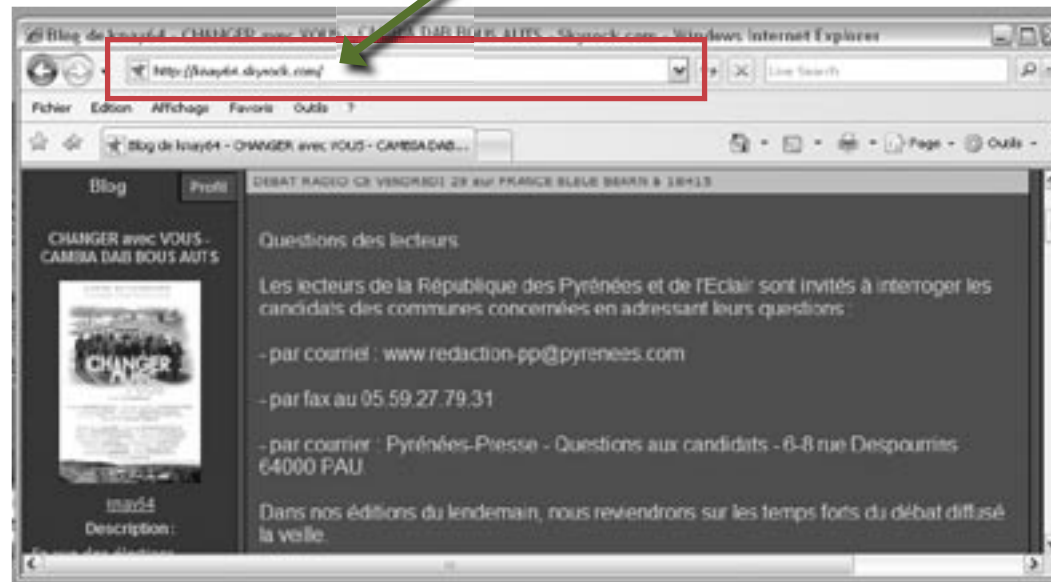
Les pratiques politiques (vie de la cité) doivent changer, la transparence de notre action guidera chacune de nos pensées. Chaque projet proposé dans notre programme suivra cette philosophie. Nous avons la conviction profonde que de nouvelles perspectives d'avenir s'offriront à Nay si la liste dans son ensemble est élue pour vous représenter. Croyez le bien, nous sommes toutes et tous Nayais avant tout, résidents dans une ville où le cadre de vie est souvent mis en avant comme son atout premier. Nous souhaitons que vous puissiez être fiers de Nay.

Notre bon sens nous éloignera de tous projets démagogiques et coûteux, nous serons proches de vos réalités nayaises affirmées.

N.B. : explication du texte à l'intérieur, en "vert" le programme réalisé et en "rouge" les non réalisations à ce jour (patience...) ou abandons, en orange les actions lancées...

Nous tenons à votre disposition ce blog pour vous tenir informer de l'actualité de notre équipe. Tapez l'adresse suivante dans la fenêtre d'édition de votre explorateur, comme indiqué ci-dessous :

<http://knay64.skyrock.com/>



Le système de vote en vigueur sur Nay ne vous impose pas de **voter liste entière**.

Cependant, si vous vous reconnaissez dans notre projet, ne détruisez pas ce que nous avons réussi à vous proposer : une Liste d'Union pour

CHANGER AVEC VOUS.

GUY CHABROUT

INGRID BERNADAUX

MARIE ARLETTE DARGELOSSE

ISABELLE FITAS

MARINA MOUSSU RIZAN

SANDRA REY

MONIQUE TRIEP CAPDEVILLE

MARTINE VILLACAMPA

BERTRAND BAHIN

DANIEL BONNASSIOLLE

PIERRE BONNASSIOLLE

PHILIPPE BOURDAA

JEAN PIERRE CAZAJOUS

FRANÇOIS CHARLES

PHILIPPE GRAND

JEAN-MARC GRANGÉ

GÉRARD KINOWSKI

PHILIPPE LAPLACE

CHRISTIAN LASSUS

ÉRIC MÉNESSIER

JACQUES MÉRINO

DINO PAOLUCCI

PASCAL SAYOUS



Chère Nayaise, Cher Nayais,
Dimanche vous allez voter. Un vrai choc d'avenir s'offre à vous.

La liste que j'ai l'honneur de mener est constituée de femmes et d'hommes aux sensibilités politiques aussi variées que les vôtres, aux compétences réelles et diversifiées comme sont les vôtres, aux aspirations de mieux être comme vous le souhaitez vous aussi.

Je crois vraiment que nous nous ressemblons.
Alors, donnez nous la confiance que nous vous demandons.
Merci.

Guy CHABROUT

FISCALITÉ

• **0 % d'augmentation** des taux des impôts locaux durant toute la durée du mandat.

Ces taux ont trop fortement augmenté, le relevé annuel des Comptes Communaux du Ministère des Finances le démontre clairement. Une révision de vos bases d'imposition est toujours possible par un recours auprès de la Commission des Impôts de la commune.

INVESTISSEMENTS

• **S'assurer de l'attribution définitive des subventions** avant de lancer la réalisation des projets. **Extension gendarmerie ?**

Le financement du C.M.S. (Centre Multi Services) en est l'illustration parfaite. Il a manqué 290.000€ (fonds FEDER annoncés mais inexistants). Cette somme a donné lieu à une demande d'avance de loyers auprès du conseil Général jusqu'en 2030. Les loyers perçus ne couvrent plus les emprunts. L'opération "blanche" annoncée est un mensonge.

ENDETTEMENT

• **Données du Ministère des Finances.**



L'endettement de Nay est trois fois supérieur à la moyenne nationale pour les communes de taille identique...

URBANISME

• **Finaliser, dès 2008, le P.L.U.** (Plan Local d'Urbanisme) démarré en 2004,

• **Abandonner les 2 projets de lotissements** de la "Combe de Cacaret" et du "Ball-trap" (les terrains ayant été jugés dangereux par la Préfecture et les Tribunaux),

• **Veiller à redéfinir un lieu central** dans chaque quartier, doté d'équipements de plein air et porter un soin attentif à l'entretien et à l'éclairage du lieu,

• **Étudier et faciliter** la création d'un espace dédié à la "Jeunesse". Skate Park ...

Ne pas avoir de P.L.U. laisse le Maire seul décideur dans les autorisations de lotir ou de construire. Le lotissement Pyrène réalisé sur une zone inondable et contre l'avis de la D.D.E. en est le parfait exemple.

VOIRIE

• **Étudier un plan de circulation global** et rendre possible le stationnement "minute" pour certains commerces,

• Réfléchir sur le devenir du camping situé en zone inondable et son rôle au sein de la ville (incitation au parking les jours de marché),

• **S'assurer de l'accessibilité des trottoirs** aux personnes à mobilité réduite,

Les accès piétonniers aux établissements scolaires ne sont pas sécurisés.

EAU - ASSAINISSEMENT

• **Accélérer jusqu'à son terme le plan d'assainissement** de la ville de Nay,

• **Réaliser** la mise en conformité de la **station d'épuration** située à **Bourdettes**.

En 2008 à Nay, une partie des eaux usées sont encore rejetées dans le canal.

ÉQUIPEMENTS

• **Doter les services techniques** d'un matériel adapté au nettoyage des trottoirs. Le personnel de voirie sera de nouveau associé aux décisions concernant leur activité,

• **Appliquer aux quartiers** la même qualité de propreté que celle réservée au centre ville,

• **Étudier chaque projet en concertation** avec les riverains et les usagers.

Le "savoir faire" du personnel communal devrait être beaucoup mieux employé.

SOCIAL

• **Promouvoir la création d'un habitat à loyer modéré** sur l'emplacement de l'ancienne gendarmerie (en location ou en accession à la propriété),

• **Créer un poste d'adjoint** en relation directe auprès des seniors et du **C.C.A.S.** (Centre Communal d'Action Social),

• Poursuivre une politique de logement tournée vers un plan de réhabilitation des logements vacants, insalubres (indignes du 21^e siècle),

• **Étudier la réalisation d'un "Village des Aînés"**, concept novateur de logements privatifs adaptés.

Aucun habitat à caractère social n'a été lancé sur les sept années passées.

ENVIRONNEMENT

• **Étudier un projet "à énergie dite renouvelable"** sur le toit de la Mairie, ces travaux subventionnés sont à forte valeur ajoutée,

• **Rechercher** dans les gestes de tous les jours **les économies d'énergie**, (réduire le poste des dépenses d'électricité).

Pourquoi ne pas avoir prévu dans la réfection prévue du toit de la Mairie, une étude d'impact environnemental.

ÉCOLES

• **Mettre en sécurité** les passerelles au dessus du canal par un dispositif adapté et ludique,

• **Réserver l'accès de la cour** de récréation du fronton aux seuls élèves, pendant les horaires de classe,

• **Mettre en conformité** les accès pour les enfants à mobilité réduite,

• **Doter les deux écoles** (maternelle et primaire) d'équipements pédagogiques modernes adaptés aux apprentissages,

• **Réfléchir sur les transports scolaires** de façon à réduire les nuisances, **penser à sécuriser** les accès piétonniers et cyclistes aux écoles.

Le projet de la création, sur des terrains communaux viabilisés, d'un débit de boissons à proximité du collège Henri IV, du cimetière et de la piscine est en contradiction avec la loi.

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

• **Aider au maintien**, favoriser le développement des activités (artisanales-commerciales- industrielles),

• **Repenser l'entrée des Halles de la Mairie** en alliant le fonctionnel et l'esthétisme (amélioration de l'isolation) tout en donnant un peu de solennité au lieu.

Deux activités emblématiques : les sonnailles Daban et les bérets Blancq-Olibet, ont quitté Nay.

L'usine Cancé ne pourra plus s'étendre suite au choix du terrain d'implantation du Centre Long Séjour. D'autres sites moins pénalisants étaient disponibles.

La "nouvelle zone" tertiaire à coté de la piscine est elle aussi sujette à controverse. Il s'agit d'une "migration" des commerces et en aucun cas d'une "création"!

CULTURE

• **Ancienne usine Berchon**, étudier une variante "démolition ou réhabilitation" en tenant compte de la vétusté, du coût et de l'avis des professionnels,

Nous proposons de créer dans ce lieu deux espaces distincts :

• **Une salle des fêtes**, pouvant accueillir 500/600 personnes,

• **Une salle polyvalente** : spectacle (fêtes des écoles, etc...) - théâtre - concerts - cinéma (de type numérique), après étude des besoins réels, tout en tenant compte de l'environnement en terme de nuisances sonores et d'accessibilité,

• Établir une programmation annuelle en concertation avec toutes les associations porteuses de projets.

*La suppression annoncée dernièrement des subventions de l'État aux cinémas associatifs, le coût d'investissement et de fonctionnement d'une salle dédiée **uniquement** au cinéma nous conforte dans la création d'une salle multi-activités.*

Une salle réservée au cinéma est à étudier dans le cadre de l'intercommunalité.

COMMUNICATION

• **Accueillir les nouveaux habitants**,

• **Assurer la fonctionnalité permanente** du site Internet de la commune,

• **Mettre à disposition** tous les documents publics, en libre et discrète consultation,

• **Être un exemple de pratiques de démocratie locale** grâce à des élus responsables et disponibles.

La communication est actuellement réduite à sa plus simple expression, un bulletin municipal par an.

SPORT

• **Décider, dès 2008** : réhabilitation ou reconstruction du **gymnase**, en utilisant les subventions proposées par les candidats aux élections Cantonales,

• **Remettre en état les vestiaires** des tribunes du stade, après vérification de la structure,

• **Créer un accès à la salle de sport** "Larègle" depuis le stade, pour mettre fin aux nuisances subies par les riverains,

• **Rénover l'usine Gibert** pour créer des salles multi-activités : Babygym, trampoline et Tringuet. La hauteur sous plafond est adaptée à ces pratiques.

A quoi ont servi les subventions annuelles de 15.000€ (C.G.64 et Région) destinées à l'entretien du gymnase ?

ASSOCIATIONS

• La maison des associations de Nay au sein de l'ancienne gendarmerie sera transférée dans le bâtiment de l'actuelle caserne des pompiers après le déménagement de ces derniers.

INTERCOMMUNALITÉ

• Nay, chef lieu de Canton et Commune la plus peuplée, peut prétendre à une place de **vice présidence au sein de l'intercommunalité**,

• **Garder la présidence** du Syndicat d'Assainissement de Nay à Baliros et passer son mode de fonctionnement en régie directe,

• **Accéder à la présidence** du Syndicat des Eaux de Nay-Ouest, en vue de son passage en régie.

Pour ces représentations, le Maire doit y consacrer beaucoup plus de temps !